

**Conseil municipal | Séance du 28 mars 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-03-28-4 | Comité de jumelage de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray - Modification d'un représentant de la Ville  
Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 22 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

**Etaient présent·es :**

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérueil, Madame Alia Cheikh, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé·es avec pouvoir :**

Madame Murielle Mour donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueil, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski.

**Etaient excusé·es :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Le Cousin

## **Exposé des motifs :**

Le comité de jumelage a pour but de promouvoir les principes de la charte des villes de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) et de développer dans tous les domaines, les relations et les échanges culturels, touristiques, économiques et sociaux entre les trois villes jumelées : Gateshead en Grande Bretagne, Novaïa Kakhovka en Ukraine et Nordenham en Allemagne.

Il se compose de membres de droit et de membres actifs. Le maire est Président d'honneur, quatre membres de droit sont désignés par le Conseil municipal.

Suite à la démission de Monsieur Edouard Bénard de ses fonctions d'adjoint au maire, une nouvelle répartition des désignations des représentants de la Ville est réalisée.

Il convient de désigner un nouveau représentant de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray pour siéger au comité de jumelage.

## **Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

### **Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2020-10-15-14 du Conseil municipal du 15 octobre 2020 relative à la désignation des représentants de la Ville au sein du Comité de jumelage,
- La délibération n°2023-12-14-1 du Conseil municipal du 14 décembre 2023 relative à l'élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission,
- Les statuts de l'association,

### **Considérant :**

- Que suite à la démission de Monsieur Edouard Bénard en tant qu'adjoint, et l'élection de Monsieur Hubert Wulfranc en tant que 4<sup>ème</sup> adjoint, une nouvelle répartition des désignations des représentants de la Ville est réalisée,
- Qu'il convient dès lors de désigner les nouveaux représentants de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray au sein du comité de jumelage,

### **Décide :**

- De désigner pour siéger au comité de jumelage :
  - Madame Anne-Emilie Ravache
  - Madame Murielle Mour

- Madame Najia Atif
- Madame Florence Boucard

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Maire

Monsieur Pascal Le Cousin

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 29/03/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240328-lmc134400-DE-1-1

Affiché ou notifié le 3 avril 2024